

Professionnels habilités :	Infirmière ou infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
Clientèle visée :	Personne âgée de 18 ans et plus pour laquelle un diagnostic de polyarthrite aiguë évoluant depuis plus de 4 semaines a été posé par le médecin traitant.
Indications :	Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 72 heures.
Conditions :	<b>La personne doit prendre AINS (si non contre-indiqués) et/ou analgésiques</b> et répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique.
Exclusions :	<b>Polyarthrite évoluant depuis moins de 4 semaines.</b> Si présence d'une exclusion : refuser la demande et aviser le médecin requérant.
Contre-indications :	<b>Si depuis la réception de la référence médicale : Rougeur importante de la région affectée; T°B plus grande ou égale à 38°C; Syndrome infectieux : Diaphorèse intense, frisson, anorexie.</b> Si présence de contre-indications : Diriger la personne à l'urgence et aviser médecin traitant.
Activités réservées :	Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

**Doit être prescrit par le médecin traitant :**  
AINS, si aucune contre-indication et/ou Analgésiques

